



COMMUNE : **013 AUBIN**
 ARRONDISSEMENT : **12 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE**
 TRÉSORERIE OU SGC : **SGC DE DECAZEVILLE**

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence 2025	Taux plafonds 2025	Bases d'imposition provisionnelles 2025	Produits référence 2025	Taux votés 2025	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière bâtie (TFB)	4 521 939	44,45	104,08	4 565 000	2 029 143	44,45	2 029 143
Taxe foncière non bâties (TFNB)	35 027	82,88	211,61	35 600	29 505	82,88	29 505
Taxe d'habitation (TH)	625 436	11,91	51,32	555 000	66 101	11,91	66 101
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	2 124 749		2 124 749
	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition provisionnelles 2025	Produit référence 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
	1	2	3	4	5	6	7
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	8	9	10
	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels	
Produit total souhaité			
Produit total de référence (total colonne 5)	2 124 749		
	=		

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case

II – RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
								11
	71 168			131 472	0	0	-376 973	-174 333

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	2 124 749	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-174 333	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025	1 950 416
---	-----------	---	---	----------	---	---	-----------

A RODEZ

Le 18 MARS 2025
 Pour la Direction des Finances publiques,
 PASCAL BOUTHIER

Le 18 avril 2024



Feuille à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



COMMUNE : 013 AUBIN

ARRONDISSEMENT : 12 VILLEFRANCHE DE ROUERQUE

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE DECAZEVILLE

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2025

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFR ET PYLÔNES	
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie :			
a. Personnes de condition modeste	6 015	a. Par le conseil municipal		a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	558 080	b. Centrales électriques	
c. Locaux industriels	122 473	Taxe foncière non bâtie :		c. Centrales photovoltaïques	
d. Logements sociaux et longue durée	273	a. Par le conseil municipal		d. Centrales hydrauliques	
		b. Par la loi (terres agricoles)	5 361	e. Centrales géothermiques	
Taxe foncière non bâtie	2 711	c. Par la loi (autres)		f. Transformateurs électriques	
Taxe d'habitation :	>>>	Cotisation foncière des entreprises		g. Stations radioélectriques	
a. Dotation pour perte de THLV		a. Par le conseil municipal		h. Installations gazières et autres	
b. Mayotte		b. Par la loi		i. Taxe sur les pylônes	71 168
Cotisation foncière des entreprises :	>>>	3. BASES DE TAXE D'HABITATION		5. RÉFORMES FISCALES	
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire		a. Résidences secondaires et assimilées	555 000	a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. Base minimum		b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>	b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
c. Locaux industriels		c. Bases dégrévées hors locaux vacants	79 627	c. Coefficient correcteur	0,834255
d. Autres allocations		d. Bases dégrévées locaux vacants		d. Taux FB commune 2020	26,45
		e. Bases dégrévées majo THS		e. Taux FB département 2020	20,69

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)	Taux maximum de 2024
	national 11	départemental 12				
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	42,67	2,60000	106,68	104,08	>>>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	87,23	6,47000	218,08	211,61	>>>
Taxe d'habitation (TH)	23,88	18,67	8,38000	59,70	51,32	>>>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :		Taux maximum :	Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
a. National	>>>	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Communal	>>>	b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
			31,79

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy. 75% départemental	7,81
b. Taux maximum de la majo	>>>